

La Région vient soutenir le saumon

NAVARRENX Un vent d'optimisme et de mobilisation a soufflé sur la Fête du saumon ce week-end, en présence de nombreux élus

Sous un ciel idéalement bleu, qui se reflétait dans les eaux du gave d'Oloron, l'emblématique pool Masseys de Navarrenx a accueilli, ce week-end, sous les ombrages des acacias, la fête nationale de la pêche, jumelée avec celle du saumon.

Rayon de soleil supplémentaire, deux jours après la manifestation au port de Bayonne : le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine a été renouvelé par le vice-président, Bernard Uthurry. « Nous sommes 100 % avec vous », a-t-il déclaré. Il a félicité les maires présents dans le cortège qui ont défilé le long de l'avenue de l'Adour, mais regretté de n'avoir pu se libérer pour se joindre à eux en ce jour de l'Ascension.

Des sonnettes d'alarme

Comme la Région est propriétaire du port de Bayonne, il se confirme donc que les professionnels des filets dérivants n'obtiendront pas de dérogation pour exercer leur métier dans un lieu qui, selon les textes, « est interdit à toute forme de pêche ».

Autre moment important, samedi, à l'occasion des prises de paroles, Jacques Gjini, président de l'AAPPMA du gave d'Oloron, a tenu à remettre les pendules à l'heure, suite « à une fausse note » prove-



Samedi, le coup de fin d'après-midi, au pool Masseys. PHOTO J.S.

nant du premier vice-président de la Fédération nationale de la pêche qui, le jour de la manifestation de Bayonne, suggérait la solution « de mettre tout le monde autour d'une table ». Il a balayé cette proposition. « Pendant 20 ans, nous avons tenté de négocier. On a vu le résultat. Aujourd'hui, nous avons les armes juridiques, on est en capacité de faire interdire ces pêches aux filets dérivants. Le tribunal va trancher ! »

Concernant les saumons remontant vers les frayères, Jacques Gjini a tiré la sonnette d'alarme, affirmant « que le nombre est devenu insuffisant et, si on n'agit pas, à terme, l'espèce va disparaître. »

LE VAINQUEUR

Il est le premier à inscrire son nom sur le trophée du Challenge no-kill/saumon, des gaves d'Oloron et du Saison. Il s'agit de Jean-Jacques Chaumet, de Collanges (63), une des figures de la pêche du saumon dans nos gaves. A son actif : deux prises (relâchées) de 94 cm et 81 cm.

Jean Baucou, le maire de Navarrenx, a embrayé en exprimant sa confiance. « J'ai consulté le dossier, nous avons de grandes chances de gagner. »

Jean Sarsiat